

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	12	1	13

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente du mois de novembre, à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :
24 novembre 2023

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Aurélien SICARD, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Sandrine BALLANDRIN (pouvoir à Alain SICARD), Emmanuel BRION, Christophe MEURENAND, Jérémie RYNOIS.

Secrétaires de séance : Aurélien SICARD et Agathe DORMANT.

N° de l'acte : DEL.2023.11.30.04

OBJET : Subventions 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter la subvention suivante :

- Joute neuvilloise 300 € (fonctionnement 2022 et 2023)
- Ecomusée Les Vieux Clous 900 € (participation travaux)
- Amicale des sapeurs-pompiers 587 € (assurance)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de voter les subventions proposées par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

